Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 029-212900492-20260527-20260508-DE

Délibération

Séance du 27 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à dix-neuf heures, le conseil municipal d'ELLIANT, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence du maire, Nicolas POSTIC.

Présent(e)s : Daniel CAUGANT, Annaïck COTTEN BIANIC, Baptiste GOACHET, Amélie LE SAUX, Yohan LE GUIRRIEC, Catherine TOUZÉ, Loïc COUSTANS, Odile COTTEN, Pascale PICHON, Guénaëlle ANDRO, David LE DEZ, Emeline LE BARON, Olivia LE GOFF, Antonin NIGER, Marie COTTEN, Frédéric CORBEL, Daniel JOUBERT, Sonia LE GALL

Absent(e)s ayant donnés pouvoir :

Fiachra MAC AN TSAOIR a donné pouvoir à Amélie LE SAUX
René LE BARON a donné pouvoir à Emeline LE BARON
Pascal LE SAUX a donné pouvoir à Annaïck COTTEN BIANIC

Absent(e)s sans pouvoir : Adeline CALLIGARO

Est nommé(e) secrétaire de séance : Annaïck COTTEN BIANIC

Date de la convocation : 20 mai 2026

DELIBERATION N° 2026/05/08
OBJET : Tarifs périscolaires – Revalorisation à compter de la rentrée scolaire 2026

Il est proposé une augmentation des tarifs périscolaires de 2,5 %. Il est également précisé que ces tarifs n'ont pas été revalorisé lors de l'année scolaire 2025/2026.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission enfance / jeunesse du 5 mai 2026,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- Adopte, à compter de la rentrée scolaire 2026, les tarifs suivants :

Prestation proposée	Tranche 1 QF ≤ 400	Tranche 2 400 < QF ≤ 700	Tranche 3 700 < QF ≤ 750	Tranche 4 750 < QF ≤ 850	Tranche 5 850 < QF ≤ 950	Tranche 6 QF > 950	T M
alsh journée	5,72 €	7,53 €	9,98 €	12,28 €	14,58 €	15,66 €	
alsh ½ journée sans repas	2,82 €	3,71 €	4,92 €	6,05 €	7,18 €	7,71 €	
alsh ½ journée avec repas	3,81 €	5,02 €	6,65 €	8,19 €	9,72 €	10,44 €	
alsh garderie matin ou soir	0,55 €	0,72 €	0,96 €	1,18 €	1,40 €	1,51 €	
alsh garderie matin et soir	1,00 €	1,31 €	1,74 €	2,14 €	2,54 €	2,73 €	
Garderie matin	0,56 €	0,74 €	0,96 €	1,18 €	1,40 €	1,51 €	
Garderie soir	0,67 €	0,88 €	1,15 €	1,41 €	1,67 €	1,80 €	
Garderie matin et soir	1,02 €	1,34 €	1,74 €	2,14 €	2,54 €	2,73 €	
Repas RS Enfant	1,32 €	1,73 €	2,25 €	2,77 €	3,29 €	3,54 €	
Repas RS Adulte						7,00 €	
Repas RS Noël						10,00 €	
Transp. scolaire /trimestre	23,85 €	31,39 €	40,80 €	50,22 €	59,63 €	64,03 €	
Transp. scolaire 1/2 trajet /trimestre	15,28 €	20,10 €	26,13 €	32,16 €	38,19 €	41,00 €	
Adhésion Espace Jeunes	3,80 €	5,00 €	6,50 €	8,00 €	9,50 €	10,00 €	

- Précise que la modulation des tarifs en fonction du quotient familial du foyer (calcul établi par la Caisse d'Allocations Familiales ([1/12ème revenus imposables du foyer avant abattement fiscaux + prestations familiales mensuelles] / nb de parts fiscales) s'applique comme suit
  - Les enfants domiciliés ou scolarisés à Elliant bénéficient des tarifs modulés en fonction des ressources de leur foyers pour l'ensemble des prestations
  - Les enfants domiciliés ou scolarisés à Tourc'h bénéficient des tarifs modulés en fonction des ressources de leur foyers pour les prestations alsh et espace jeunes
  - Les autres enfants bénéficient du tarif extérieur s'il existe, ou à défaut le tarif de la tranche 6

- Accorde une réduction de 30% sur le tarif appliqué à la famille lorsque l'enfant apporte son

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 029-212900492-20260527-20260508-DE

panier repas lors des jours scolaires en raison d'allergie(s) alimentaire(s)

- Accorde une réduction d'1 € sur le tarif appliqué à la famille lorsque l'enfant qui fréquente l'ALSH apporte son panier repas en raison d'allergie alimentaire(s)

POUR : 22 *CONTRE : 0* *ABSTENTION : 0*

Fait et délibéré en Mairie, le 27 mai 2026,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 29 mai 2026,

Secrétaire de séance,
Annaïck COTTEN BIANIC

Le Maire,
Nicolas POSTIC



